

Fonds pour la formation professionnelle  
FFP Carrelage  
Ch. de l'Islettaz 5  
1305 Penthalaz

**Auto-déclaration obligatoire**  
**Fonds en faveur de la formation professionnelle – Contribution 2023**

N° IDE (si disponible)	
Société	
Adresse	
NPA et lieu	
Nom / prénom de la personne de contact	
N° tél. de la personne de contact	
Email	
<input type="checkbox"/> <b>Masse salariale AVS 2022</b>	<b>CHF</b>
<input type="checkbox"/> Entreprise sans masse salariale (unipersonnelle)	
Date	
Signature	
Remarques	

Par votre signature, vous confirmez avoir rempli le formulaire de manière conforme à la vérité.

**Si une entreprise refuse de faire sa déclaration ou si celle-ci est manifestement fautive, elle est évaluée selon notre appréciation. Pour ce faire, nous nous basons sur l'inscription au registre du commerce et sur le site Internet de l'entreprise et/ou sur une inspection visuelle.**